



Mur séparateur entre deux voisins

Par **jmnic**, le **07/03/2019** à **11:53**

Depuis 31 ans nous habitons une maison mitoyenne du voisin avec un mur de séparation entre les deux maisons; le voisin est dcd et depuis janvier dernier un acquéreur de celle ci ;qui nous envoie des lettres recommandées sans qu'on les connaisse nous signifiant que le mur séparateur est tout à eux, sauf que dans les actes notariés, et après avoir demandé au cadastre des impôts il n'y a aucune trace de propriété ni pour nous ni pour eux, jamais nous n'avons eu d'histoire avec l'ancien propriétaire qui lui aussi vivait là depuis 33 ans celui-ci nous disait mur mitoyen, comment faire pour prouver aux gens acheteurs de la maison d'à coté que le mur ne leurs appartient pas non plus ? l'assurance juridique leurs a envoyé deux courriers leurs demandant la preuve de ce qu'ils avancent mais aucune réponse de leurs parts, Juste l'assurance nous a dit que comme ce sont eux qui sont demandeurs c'est à eux de prouver ce qui leurs appartient et je pense que l'acte datant du 4 février 2019 s'aurait du être noté sur les actes ; on ne peut pas avoir deux résultats différents dans nos actes eux et nous ; Merci pour votre réponse si il y a